



Royaume du Maroc
Université Cadi Ayyad – Marrakech
La Présidence



Le Président de l'Université Cadi Ayyad

A

Monsieur le Directeur de le SOIR

OBJET : Publication du programme prévisionnel 2010

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir publier l'avis ci-joint sur la page des annonces légales de votre quotidien.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments très distingués.

NB : pour pouvoir respecter les termes de l'Article 20, du décret n° : 2.06.388 du 16 moharrem 1428 (05 février 2007) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle, je vous prie de bien vouloir publier cet avis avant le

Université Cadi Ayyad-Marrakech
La Présidence

Tel : 0524 43 48 13/14

Fax : 0524 43 44 94

Programme prévisionnel 2010

En application de l'articles 87 décret n° : 2.06.388 du 16 moharrem 1428 (05 février 2007) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le Président de Université Cadi Ayyad Marrakech annonce le programme prévisionnel qu'il envisage de lancer au titre de l'exercice 2010 :

- Achat de fourniture de bureau.
- Achat de mobilier et matériel de bureau.
- Achat de fournitures et matériel informatiques.
- Achat de matériel Scientifique.
- Achat de matériel d'enseignement.
- Achat de petits outillages.
- Achat de matières premières.
- Achat des ascenseurs.
- Location des buvettes et locaux d'impression.
- Prestation de gardiennage et de surveillance.
- Travaux de jardinage et l'Entretien des espaces verts.
- Travaux de nettoyage.
- Travaux de construction, d'aménagement et d'installation.
- Etudes Techniques des travaux de construction et d'aménagement.
- Contrôles techniques des travaux de construction et d'aménagement.
- Achat d'ouvrage.
- Installation réseau informatique.
- Equipement de salles de conférence.
- Installation système vidéo de surveillance et pointage des fonctionnaires.
- Achat de véhicules et de cyclomoteurs.